

MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

DOSSIER « HAMEAUX DÉSTRUCTURÉS »

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

Hameau numéro 01 « Pointe-à-Neuf-Pas »

- À l'Est, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption), par une partie des lots 10-1 et P-12 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth et encore une fois par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- Au Sud, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- À l'Ouest, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- Au Nord, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption).

Hameau numéro 02 « Vallée des Pins + »

- Au Sud, par la rue Principale ;
- À l'Ouest, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- Au Nord, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- À l'Est, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- De nouveau au Nord, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- De nouveau à l'Ouest, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- De nouveau au Nord, par les limites du territoire municipal (rivière l'Assomption) ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-299 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth.

Hameau numéro 03 « Domaine Asselin »

- À l'Ouest, par les lots P-13 et 13-1 ;
- Au Nord, par le rang Sainte-Rose ;
- À l'Est, par le lot P-20 ;
- Au Nord, par le lot P-20 ;
- À l'Est, par le lot 22 ;
- Au Sud, par les limites du territoire municipal.

Hameau numéro 04 « Rue Principale Ouest »

- À l'Ouest, par le lot P-379 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth.
- Au Nord, par la rue Principale ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-401 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par le lot P-401 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-401 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-402 et P-403 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;

- À Est, par le lot P-403 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-403 et P-404 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-404 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par le lot P-405 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-405 et la rue Mathias ;
- Au Sud, par le lot P-376 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-377 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Sud, par le lot P-377 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'ouest, par le lot P-377 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au sud, par le lot P-377 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-377 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au sud, par le lot P-378 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-378 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Sud, par le lot P-378 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;

Hameau numéro 5 « Rue Papineau+ »

- À l'Ouest, par la rue Papineau ;
- Au Nord, par le rang Sainte-Rose ;
- À l'Est, par le lot P-30 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par le lot P-30 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-31 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par le lot P-31 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-31 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-31 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-31 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud, par les limites du territoire municipal (rue Papineau).

Hameau numéro 06 « Rue Beaulieu »

- À l'Ouest, par le lot P-363 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Nord, par le lot P-362 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- À l'Est, par les lots P-361 et 361-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud, par le rang Sainte-Rose.

Hameau numéro 07 « Rue Principale Est »

- À l'Ouest, par les lots P-356 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud, par la rue Principale ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot 423 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Nord ainsi qu'au Nord-Ouest, par le lot P-424 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Nord, par les lots P-425 et P-427 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- À l'Est, par le lot P-427 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-427 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-427 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-427 et P-428 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-428 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par le lot P-428 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-428 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lot P-428 et P-429 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à Ouest, par le lot P-429 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Sud, par le lot P-429 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'est, par le lot P-429 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-431, P-432, P-778, P-432 et P-433 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-433 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-433 et P-434 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;

- De nouveau à l'Est, par le lot P-434 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- De nouveau au Nord, par les lots P-434 et P-435 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-435 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- De nouveau au Nord, par le lot P-435 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-435 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, Par les lots P-435 et P-436 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-436 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Nord, par les lots P-436 et P-437 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par les lots 437-3, 437-2 et P-346 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud, par les lots P-346, P-347, P-348 et P-349 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-349 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Sud, par les lots P-349, P-350, P-778, P-350, P-351, P-352, par une partie du lot 353-1 et P-353 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Ouest, par le lot P-353 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau au Sud, par les lots P-353 et P-354 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- De nouveau à l'Est, par le lot P-354 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- De nouveau au Sud, par le lot P-354 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- De nouveau au Sud, par le lot P-354 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- De nouveau au Sud, par le lot P-355 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth.

Hameau numéro 8 « Rue Bouchard »

- À l'Ouest, par les lots P-61 et P-60 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- Au Nord, par le rang Sainte-Rose du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- À l'Est, par le lot P-62 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- Au Sud, par le lot P-61 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth.

Hameau numéro 9 « Rue Henri-René »

- À l'Ouest, par les lots P-65 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth;
- Au Nord, par le rang Sainte-Rose ;
- À l'Est, par le lot P-69 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud, par le lot P-68 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth.

Hameau numéro 10 « Boulevard Barrette »

- À l'Ouest, par le boulevard Barrette (route 131) ;
- Au Nord, par une partie des lots P-70, P-71 et P-72 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Sud-Est, par les limites du territoire municipal (rivière La Chaloupe).

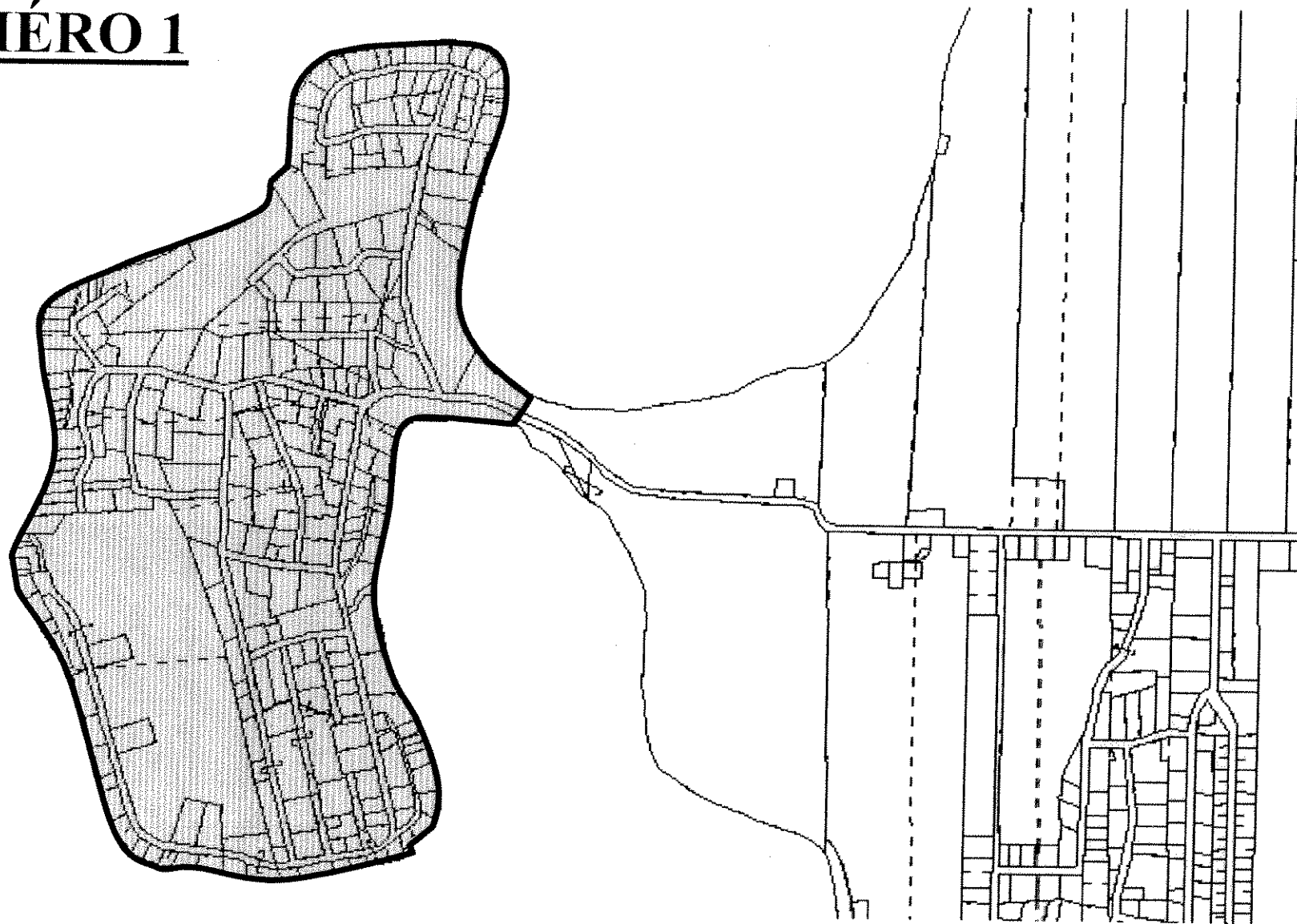
Hameau numéro 11 « Rue Paquin »

- À l'Ouest, par les lots 337-2, 337-3, 337-1, P-337 du cadastre de la paroisse de Sainte-Élisabeth ;
- Au Nord, par la rue Principale;
- À l'Ouest, par les lots P-335 ;
- Au Sud, par le lot P-336.

HAMEAU NUMÉRO 1

POINTE-À-NEUF-PAS

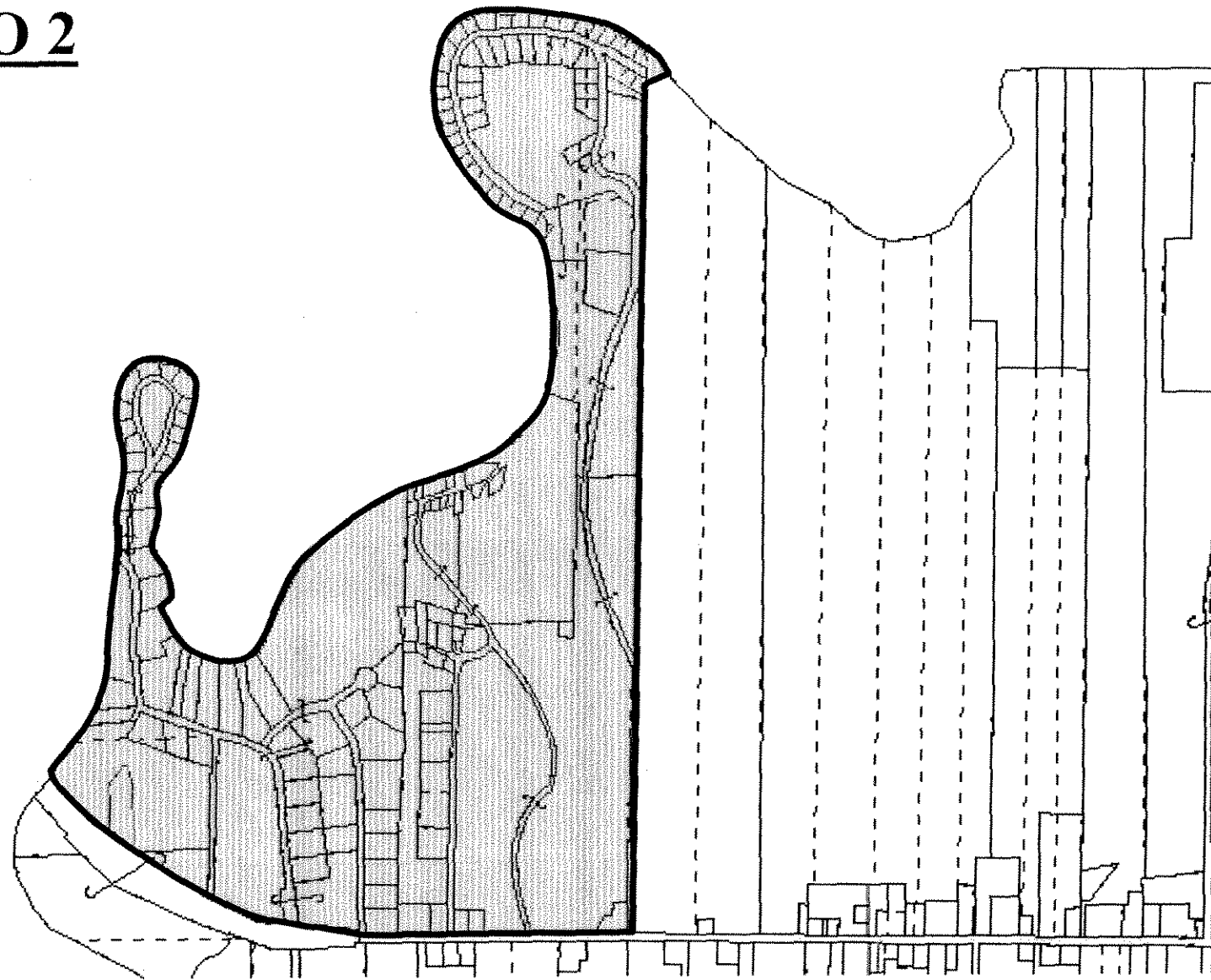
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 2

VALLÉE DES PINS +

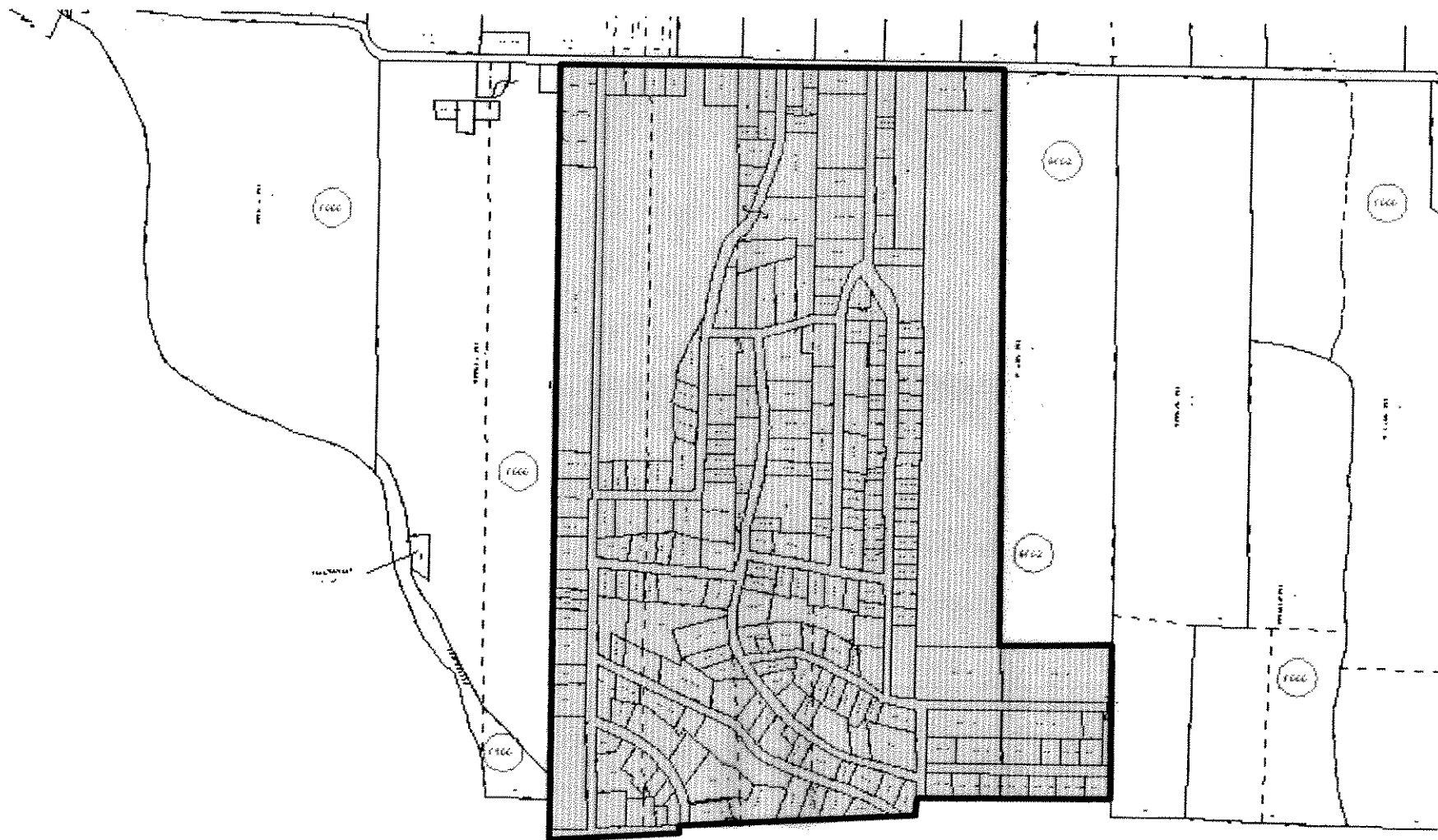
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 3

DOMAINE ASSELIN

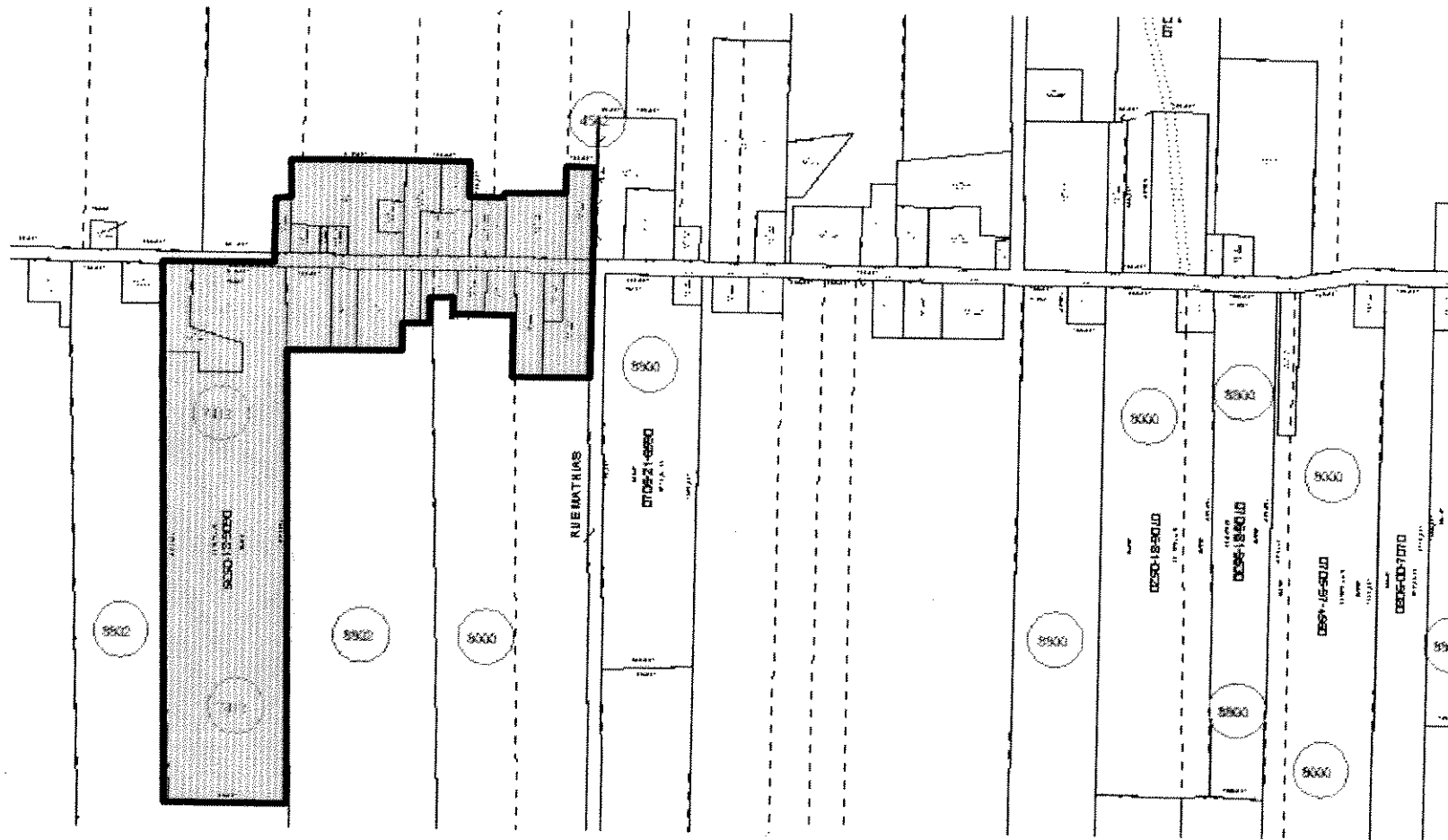
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 4

RUE PRINCIPALE OUEST

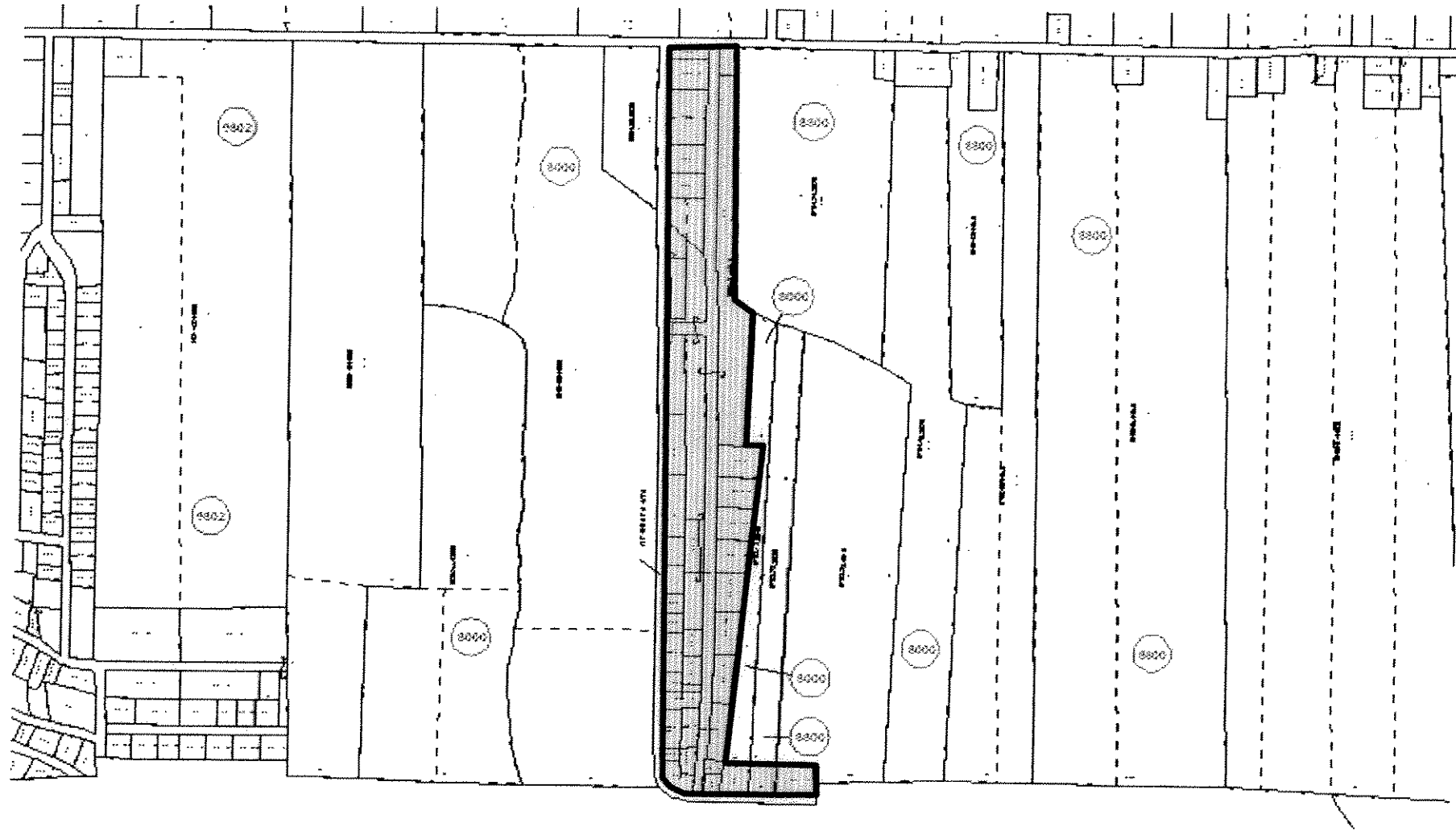
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 5

RUE PAPINEAU +

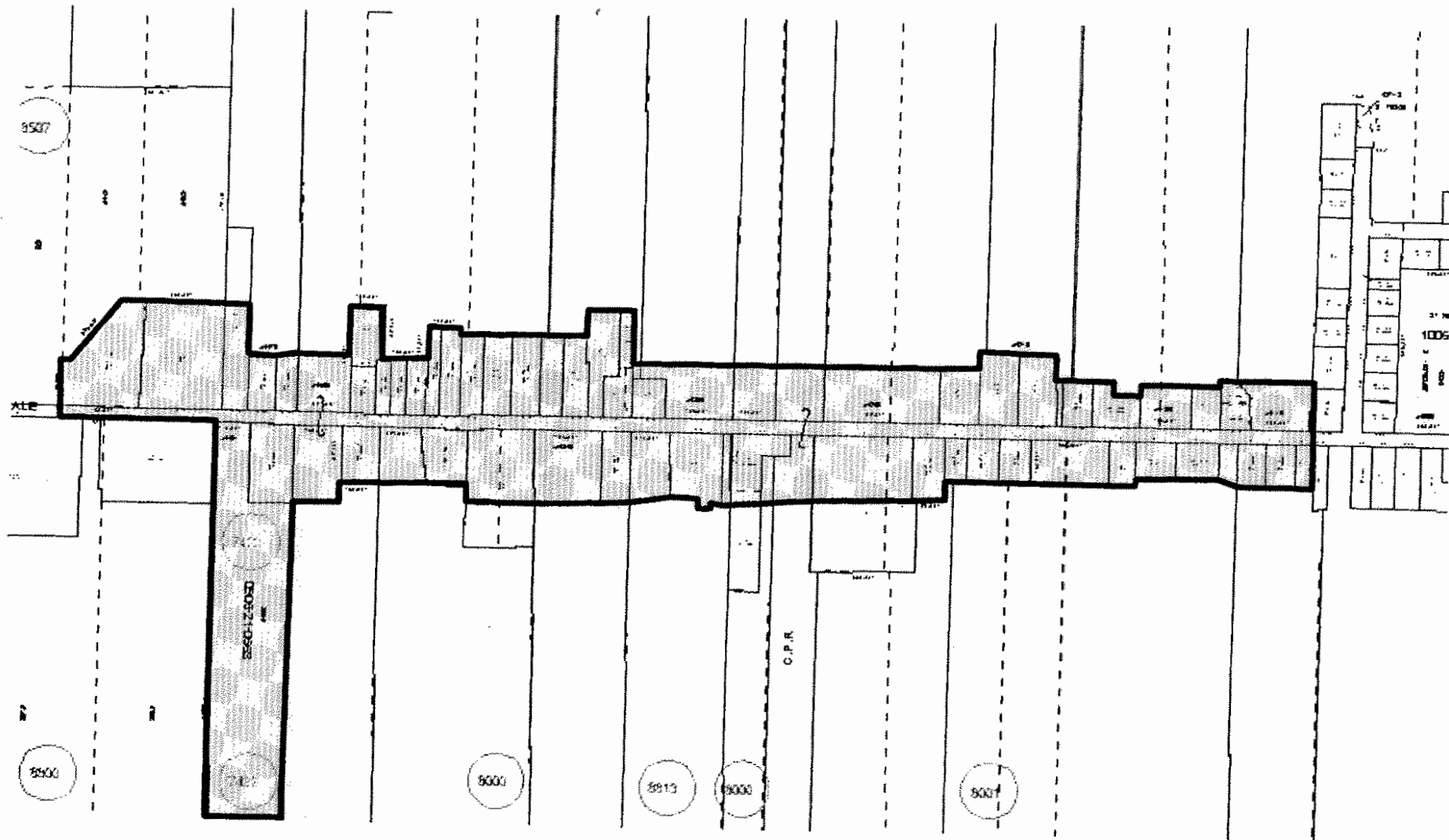
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 7

RUE PRINCIPALE EST

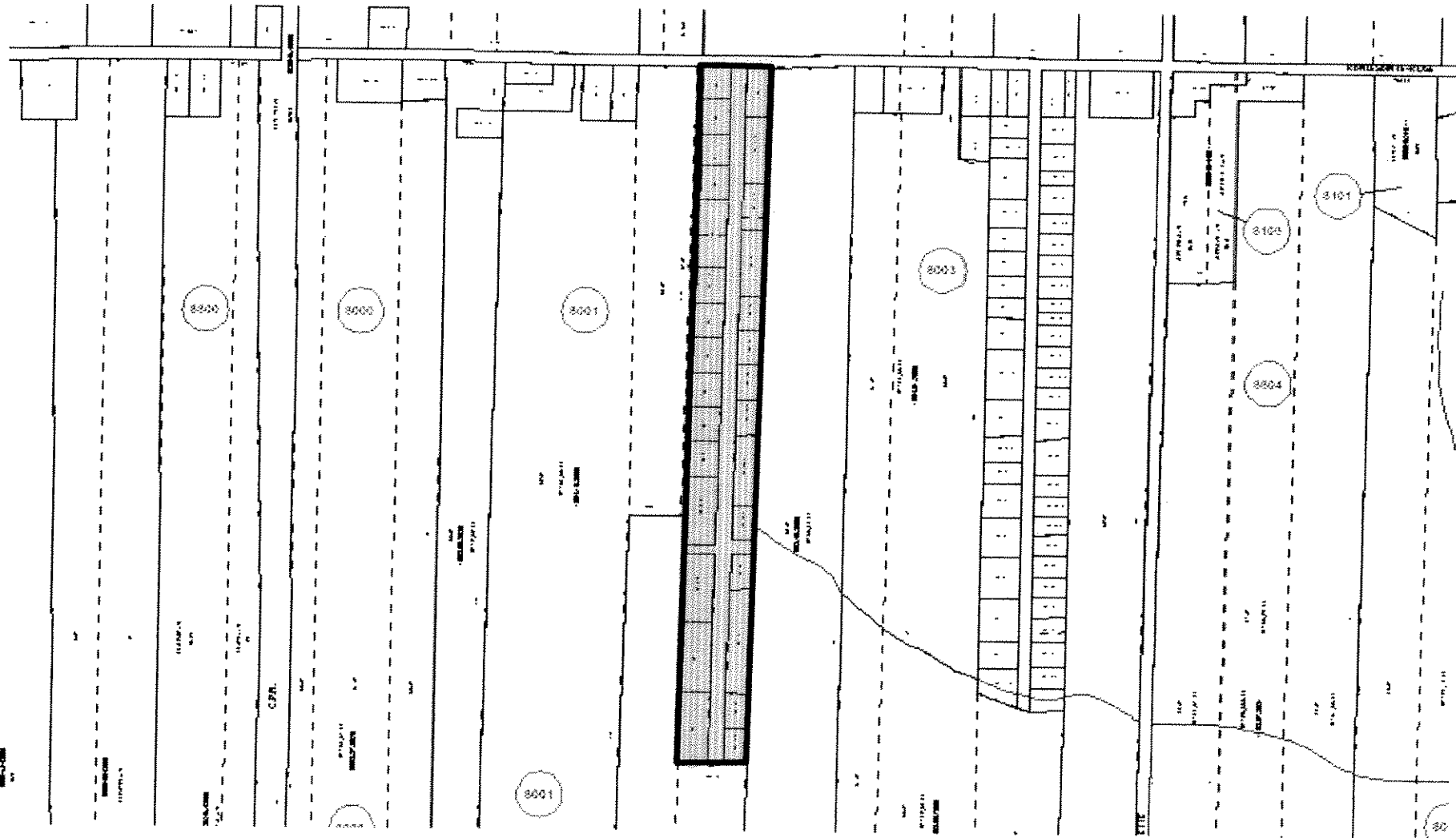
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 8

RUE BOUCHARD

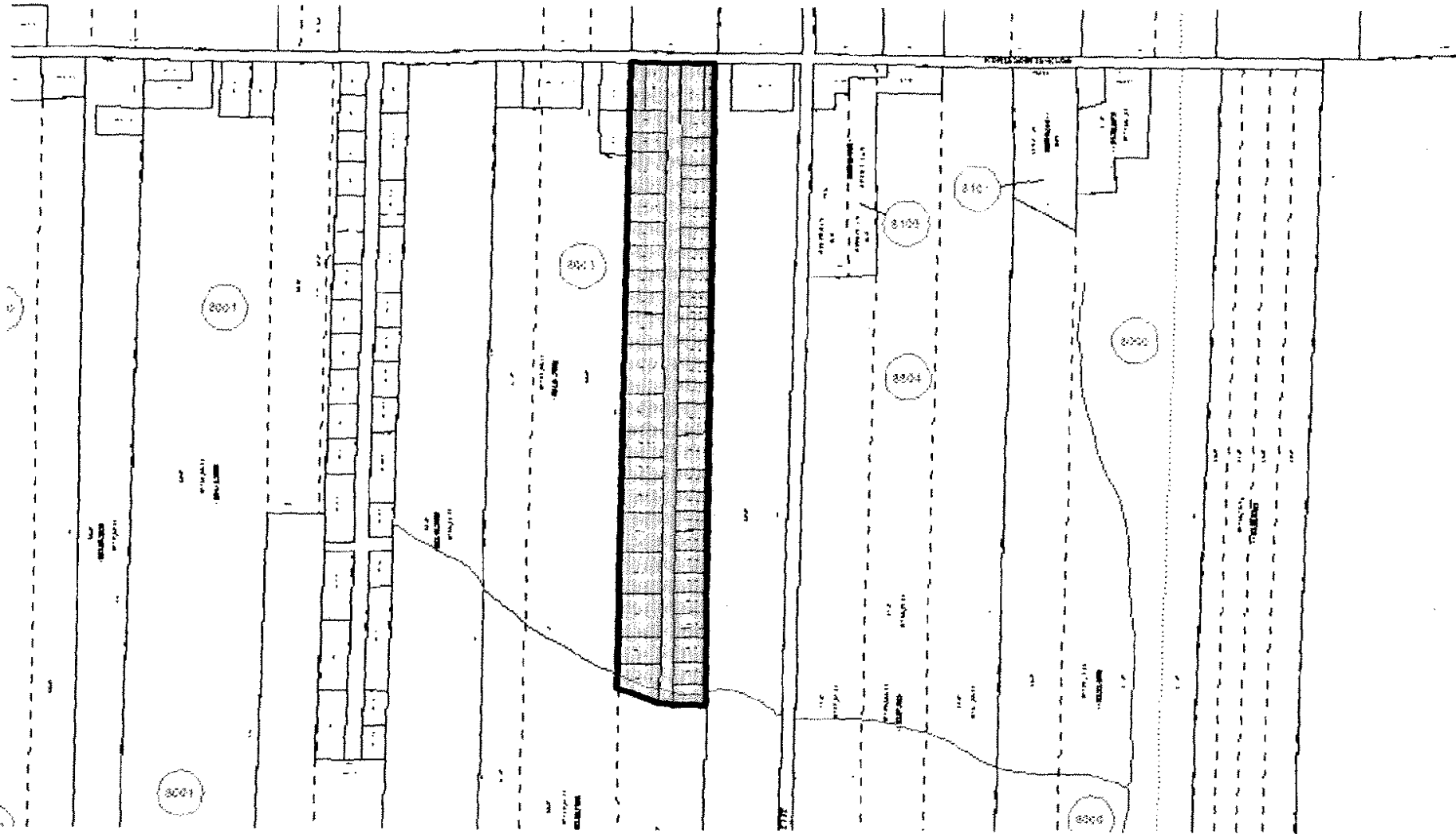
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 9

RUE HENRI-RENÉ

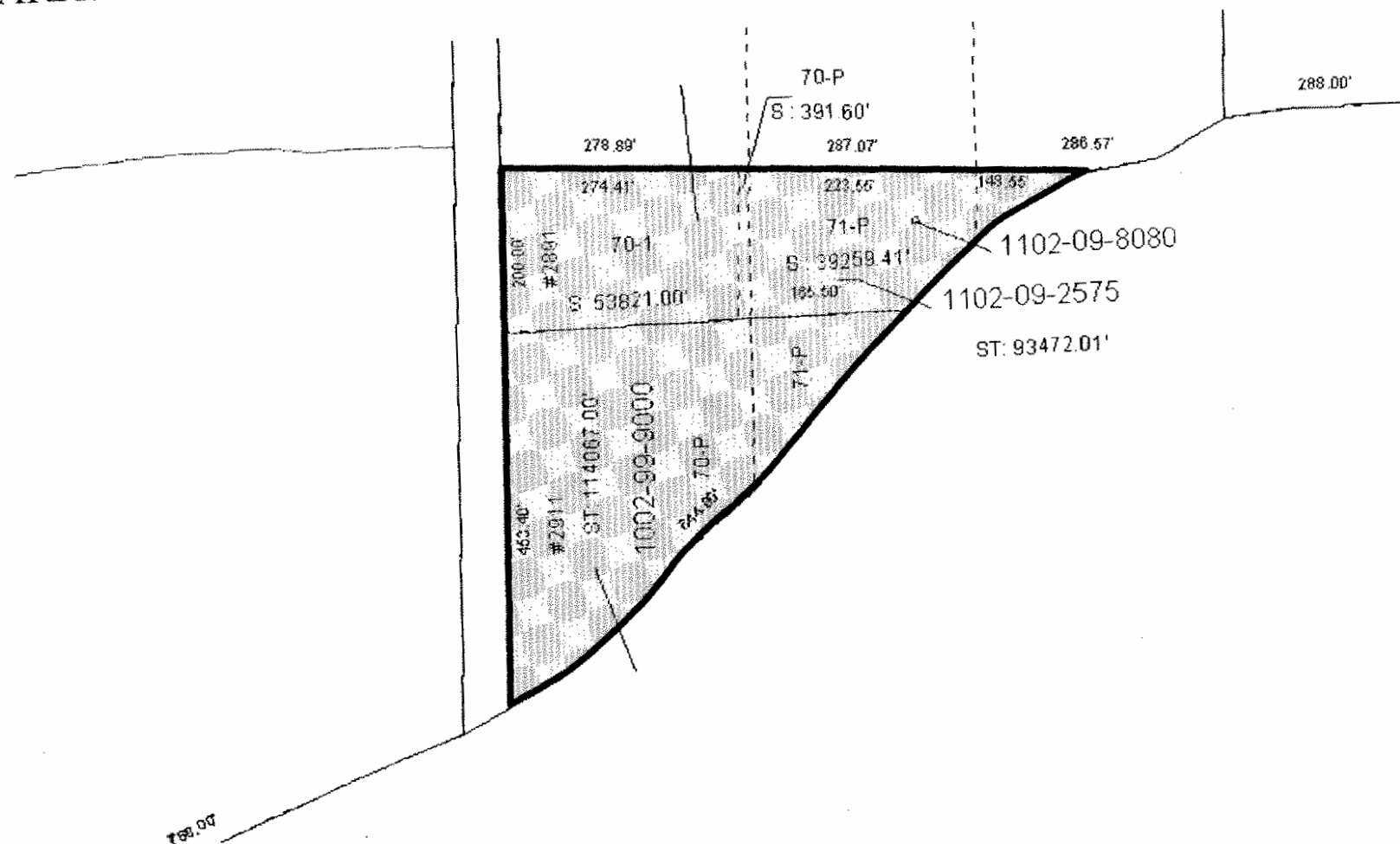
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 10

BOULEVARD BARRETTE

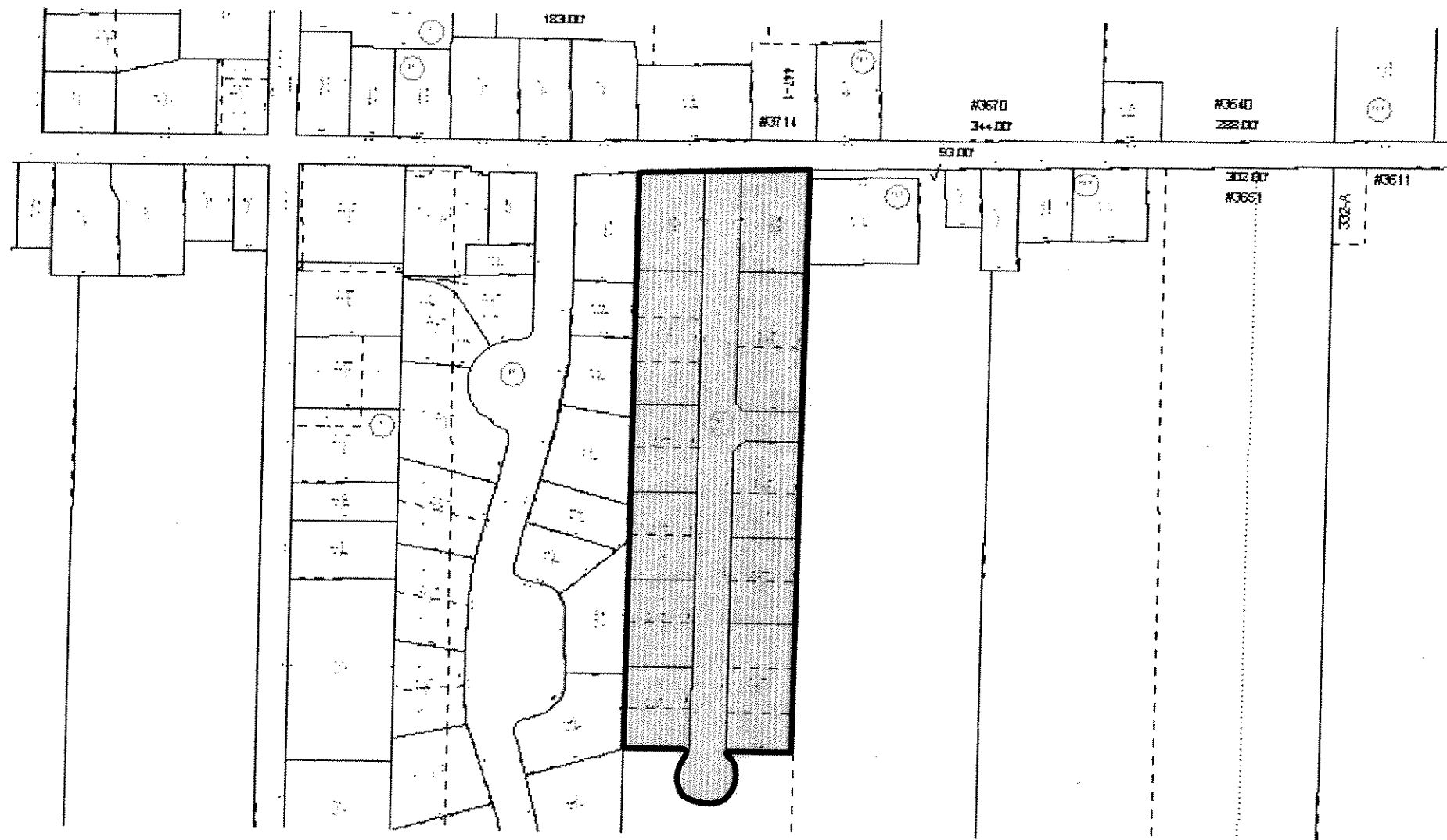
Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 11

RUE PAQUIN

Février 2006



HAMEAU NUMÉRO 12

RUE PRINCIPALE EST

MARS 2006

